

## **20241227 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/61945/fin-dannee-tragique-dans-les-cra--en-quelques-semaines-quatre-personnes-sont-mortes-durant-leur-retention>

### Grand angle



L'entrée du CRA de Paris-Vincennes. Organisé en deux unités (CRA 1, et CRA 2a-2b), sa capacité totale est de 235 places. Crédit : InfoMigrants

## **Fin d'année "tragique" dans les CRA : en quelques semaines, quatre personnes sont mortes durant leur rétention**

Par [Marlène Panara](#)

Quatre retenus sont décédés depuis octobre dans les centres de rétention administrative (CRA) de Paris-Vincennes, Oissel, Marseille et du Mesnil-Amelot. Des décès qui "auraient pu être évités si la vulnérabilité" de ces personnes avaient été prise en compte par l'administration, dénoncent notamment les associations présentes dans ces structures.

Une fin d'année "tragique" dans les centres de rétention administrative (CRA) français. En quelques semaines depuis octobre, quatre personnes sont décédées pendant leur enfermement, déplore [un communiqué](#) de quatre associations présentes dans ces structures.

Deux retenus se sont suicidés à Marseille et Paris-Vincennes. À Oissel, près de Rouen, un homme est mort à l'hôpital quelques jours après avoir cessé de s'alimenter dans le centre. Et au Mesnil-Amelot, au nord de Paris, [un retenu est décédé](#) pour "raisons médicales incertaines". D'après certains témoins du drame, plusieurs appels à l'aide avaient été communiqués aux policiers pour sauver le jeune homme qui avait perdu connaissance. En vain.

"Notre inquiétude aujourd'hui se veut d'autant plus grande que les actes d'automutilation, gestes désespérés et les tentatives de suicide se multiplient ces dernières semaines", préviennent les associations dans leur communiqué.

En 2023 aussi, quatre personnes avaient perdu la vie dans les CRA.

### **Des "certificats d'incompatibilité" ignorés**

Pour les associations, "ces décès auraient pu être évités si la vulnérabilité et l'état de santé - physique et mental - des personnes avaient été pris en considération par l'administration avant toute décision de placement". Avant leur entrée en CRA, les retenus sont soumis à un examen

médical qui sert à déterminer si oui ou non, leur état de santé leur permet d'être retenu. En cas d'avis défavorable, le médecin délivre alors un "certificat d'incompatibilité" qui exonère la personne d'un enfermement.

Mais dans les faits, "ces certificats ne sont pas forcément pris en compte par les préfetures", indique à InfoMigrants Guillaume Landry, directeur de l'appui juridique chez France terre d'asile, présente à Oissel.

Des personnes vulnérables physiquement ou psychologiquement peuvent donc être retenues, malgré l'avis médical.

"La rétention est devenue l'instrument de la politique d'éloignement de la France, et cette politique s'applique sans se soucier des fragilités des personnes concernées", dénonce Guillaume Landry. Tous les ans, le nombre de personnes enfermées en rétention augmente : en 2023, plus de 46 000 personnes ont été admises en CRA, contre 43 000 en 2022. "Dans ce contexte, difficile de vérifier rigoureusement si chacun est apte à l'enfermement".

*A lire aussi*

[Aida, 11 ans, retenue à Orly : "La zone d'attente, c'est inhumain"](#)

La personne décédée ce 27 novembre à Paris-Vincennes, originaire d'Argentine, n'avait pas été détectée comme inapte à la rétention avant son placement, malgré plusieurs tentatives de suicide passées, en détention. "Une fois au CRA, il a essayé de mettre fin à ses jours une première fois, et a été conduit à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture, explique Mathilde Buffière, du Groupe SOS Solidarités-Assfam présent dans ce CRA. À son retour au centre, il a fait une nouvelle tentative de suicide et a été transféré à l'hôpital. Il est mort deux jours plus tard".

D'après Mathilde Buffière, il arrive également que des certificats d'incompatibilité rédigés durant la rétention soient ignorés par les autorités. Avec des conséquences tragiques. "L'an passé, une personne est morte alors qu'un certificat lui avait été délivré pendant son enfermement. C'est pourquoi nous demandons que ces avis soient réellement étudiés par la préfecture et par les juridictions qui décident du prolongement de la rétention. Et ce, en amont et pendant le séjour dans les centres", exhorte-t-elle.

## **"Un univers très carcéral"**

Certains retenus aptes à la rétention au moment de leur arrivée dans le centre voient aussi leur santé se dégrader au fil des jours. En cause ? Les conditions de vie dans les CRA, [régulièrement pointées du doigt](#). Celui de Oissel, construit en 2004, est tristement connu pour son manque d'entretien. "L'endroit est vétuste et les retenus sont cinq par chambre. Le centre n'est pas une prison mais il en a toutes les composantes, les exilés évoluent dans un univers très carcéral, décrit Guillaume Landry. Ce n'est pas anodin d'être enfermé dans un endroit clôt pendant des semaines, voire des mois, où il n'y a rien à faire".

Pour le responsable, la rétention peut ainsi "accentuer des troubles existants", mais aussi "en déclencher de nouveaux" chez des personnes pourtant en bonne santé avant leur enfermement.

"L'état de santé des retenus se dégrade au fur et à mesure, confirme Mathilde Buffière. On voit bien qu'entre le premier jour d'enfermement et ceux d'après, les personnes changent. Des

exilés, qui étaient à leur arrivée alertes et concernés par leur situation, deviennent parfois complètement passifs, apathiques. D'autres, qui étaient dans les premiers jours calmes et posés, peuvent ensuite montrer des signes d'impatience et d'agressivité, détaille-t-elle. Je ne suis pas médecin, mais ce que l'on constate est parlant".

*A lire aussi*

[Un nouveau rapport souligne une fois encore un enfermement "inhumain" dans les CRA français](#)

Dans son dernier [rapport sur la rétention](#) publié en avril 2024, la Cimade fait le même constat, d'autant plus que "les permanences médicales [dans les CRA] ne sont pas systématiquement assurées".

Ainsi, malgré la présence d'équipes médicales dans les centres – trois infirmières et cinq médecins se partagent les gardes à Oissel par exemple - l'accès aux soins reste "compliqué" pour les retenus, reconnaît Mathilde Buffière. "Certains centres n'ont pas de psychologues à leur disposition. Et lorsqu'un retenu demande à consulter hors de la structure, il arrive qu'il n'y ait pas de policiers disponibles pour l'y emmener".

## **Des durées de rétention de plus en plus longues**

Dans leur communiqué, les associations revendiquent "un accès aux soins et une prise en charge médicale effective des personnes enfermées en CRA". Alors même que le temps de rétention ne cesse de s'allonger ces dernières années. De maximum une semaine dans les années 1980, il est fixé à 90 jours depuis 2019.

En 2017, la période moyenne d'enfermement était de 12,8 jours, contre un mois aujourd'hui.

"Forcément, l'allongement de la durée de rétention augmente la vulnérabilité des personnes. D'où la multiplication des tentatives de suicides ces dernières années", explique Guillaume Landry. Et les récentes déclarations du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau ne rassurent pas les associations. En octobre, celui-ci avait annoncé vouloir allonger la période maximum de rétention à 210 jours.

*A lire aussi*

[France : Bruno Retailleau dénonce la présence d'associations d'aide aux migrants dans les CRA](#)

[La loi Immigration votée en janvier 2024](#) autorise, de son côté, la délivrance d'OQTF à de nouveaux profils. Des personnes arrivées avant l'âge de 13 ans en France notamment peuvent désormais se retrouver, un jour, en CRA. Une situation qui pourrait occasionner, là encore, "stress et incertitudes", affirme Guillaume Landry. "Avec les impacts dramatiques que l'on connaît".